Master Psychologie sociale, du travail et des organisations

Le Master Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations (PSTO) propose deux parcours dont l' objectif est de former des professionnelles et professionnels capables de maîtriser les techniques et les concepts de l'intervention et de l'enquête, afin de répondre à des besoins concrets issus du monde du travail et du monde social.

Présentation

Les deux parcours de la mention Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations (PSTO) ont pour finalité de former des professionnelles et professionnels capables de maîtriser les techniques et les concepts de l' intervention et de l'enquête pour répondre à des besoins concrets issus du monde du travail et du monde social.

Chacun des parcours offre sa spécialisation en s'appuyant sur un réseau de professionnelles et professionnels de terrain, à même de favoriser l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés. Ils sont mis en oeuvre par l'équipe pédagogique du Département Psychologie Sociale et du Travail de l'Institut de Psychologie de Lyon, composée d'enseignantes chercheuses et enseignants chercheurs intégrés dans deux équipes de recherche labélisées (GREPS) ainsi que le "Research on Healthcare Performance" (RESHAPE)et lePôle Psychologie Sociale de l'Unité INSERM U1290).

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Durée de la formation

2 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsable de la formation : Sabrina Rouat
Contact scolarité :psycho-m.psto@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant des droits d' inscription en master, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour intégrer une 1re année de master (M1) en formation initiale s'effectuent via la plateforme Mon Master.Les candidatures pour intégrer une 2e année de master (M2) s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de candidatures défini par l'Université Lumière Lyon 2.

Modalités de candidature spécifiques

Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France : la procédure s'effectue via la procédure **Études en France** , sur le site Campus France.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP38990BC01 - Mettre en œuvre les sages avancés et spécialisés des outils numériques
- RNCP38990BC02 - Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés
- RNCP38990BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- RNCP38990BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- RNCP38990BC05 - Assurer une veille scientifique dans le domaine de la psychologie sociale, du travail et des organisations pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions
- RNCP38990BC06 - Analyser la demande et établir un diagnostic en psychologie sociale, du travail et des organisations en respectant le code de déontologie des psychologues
- RNCP38990BC07 - Proposer et mettre en place une intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations en respectant le code de déontologie des psychologues

• RNCP38990BC08 - Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues
• RNCP38990BC09 - Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues
• RNCP38990BC10 - Participer à la réalisation d'une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues

Connaissances communes visées du diplôme

• Compétences transversales
• Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
• Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
• Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
• Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l' interface de plusieurs domaines
• Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
• Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
• Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
• Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
• Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
• Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
• Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
• Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles Compétences spécifiques Assurer une veille scientifique dans le domaine de la psychologie sociale, du travail et des organisations pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions
• Se servir de la littérature scientifique et des modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
• Référer les connaissances théoriques en psychologie sociale, du travail et des organisations aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain
• Rechercher dans les bases de données nationales et internationales les références de travaux en rapport avec les cas à traiter
• Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
• Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations, ainsi que sur le niveau de preuve de leur efficacité Analyser la demande et établir un diagnostic en psychologie sociale, du travail et des organisations en respectant le code de déontologie des psychologues
• Susciter une réflexion sur la(les) demande(s) d'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations
• Mobiliser une expertise sur les relations et interactions sociales selon le contexte professionnel
• Analyser les enjeux psycho-sociaux de la situation professionnelle
• Analyser le système social et les rapports de pouvoir
• Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés
• Analyser et reformuler la demande initiale en termes de problématique psycho-sociale
• Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques, dispositifs d'enquête...
• Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse
• Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation ou recherche action...)
• Analyser, synthétiser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies en référence aux connaissances en psychologie sociale, du travail et des organisations et au contexte d'intervention
• Etablir un diagnostic en psychologie sociale du travail et des organisations :
• Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d' intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations fondées théoriquement Proposer et mettre en place une intervention en psychologie

sociale, du travail et des organisations en respectant le code de déontologie des psychologues
• Elaborer / co-élaborer des propositions d'interventions en psychologie sociale, du travail et des organisations
• Elaborer/co-élaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...)
• Définir et négocier un cahier des charges
• Organiser et planifier l'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations
• Mettre en place si besoin un groupe de travail et/ou de pilotage pour accompagner la démarche
• Concevoir, piloter, animer et coordonner une équipe projet pluridisciplinaire en conseil, d'orientation, de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, de prévention des risques environnementaux, de promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail, d'amélioration des conditions de travail, de formation, d' évaluation, de diagnostic organisationnel, d'accompagnement d'un changement individuel, collectif ou organisationnel (selon les cas)
• Selon les cas, construire un projet de conseil, d'orientation, de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, de prévention des risques environnementaux, de promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail, d'amélioration des conditions de travail, de formation, d' évaluation, de diagnostic organisationnel, d'accompagnement d'un changement individuel, collectif ou organisationnel
• Analyser les données qualitatives et quantitatives avec les méthodes adaptées
• Ajuster l'intervention selon l'évolution de la situation
• Prendre en charge ou accompagner un changement individuel et/ou organisationnel
• Assurer des entretiens, individuels ou collectifs, de suivi, de soutien et/ou d'accompagnement adaptés aux personnes et situations rencontrées
• Accompagner les changements individuels et collectifs (exemple : mettre en œuvre une démarche d'accompagnement à l'orientation, et à la mobilité professionnelle, conduite du changement dans les organisations).
• Soutenir la mise en place de plans d'action appropriés
• Evaluer l'intervention
• Concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation à des fins de conseil ou de sélection des personnes (exemple : recrutement, promotion)
Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues
• Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).

• S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge
• Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement, aux contrats d' objectifs et de performance (le cas échéant).
• Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles
• Se saisir de l'environnement juridique qui règlemente le monde du travail Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues
• Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d' évaluation, pratiques mises en place, résultats observés)
• Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place
• Rédiger un pré-rapport, un compte rendu, ou une synthèse, adapté aux personnes et situations rencontrées, et approprié aux organisations et institutions concernées
• Transmettre un compte rendu oral et/ou écrit, adapté aux destinataires
• Formuler des préconisations, des recommandations et fournir une aide à la décision
• Favoriser l'appropriation des résultats de l'intervention Réaliser une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues
• Elaborer, mettre en place et conduire une recherche scientifique en psychologie
• Réaliser une revue de la littérature scientifique
• Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données
• Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA)
• Participer à la mise en œuvre de travaux de recherche
• Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications) Dans certains établissements, d' autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Psychologue social - Psychologue du travail et des organisations - Psychologue de l'orientation - Ergonome - Responsable de formation, conseiller en formation ou formateur - Responsable d'un service de ressources humaines - Chargé d'études – Chargé de recherche - Chef de projet - Chargé de mission (Diversité, RSE, RPS, Inclusion, etc.) - Consultant RH et en

organisation - Conseiller à l'emploi et à la mobilité - Conseiller en insertion professionnelle /recrutement - Psychologue/Consultant en santé au travail - Conseiller en bilan de compétences